



Procès-verbal – COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à 17h30, le Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 03 octobre 2025, s'est réuni dans la salle de réunion de Somme numérique à Amiens et par téléconférence conformément aux statuts du syndicat mixte. La séance est présidée par M. VARLET Philippe, Président du syndicat mixte Somme numérique.

Ouverture de la séance

- 1 - Constat du quorum – « le Comité syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses délégués en exercice, sont présents ou représentés » (cf. article 13 du règlement intérieur)
- 2 – Pouvoirs (aucun membre ne peut disposer de plus d'un pouvoir de vote).
- 3 - Désignation du secrétaire de séance
- 4 – Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2025

Composition du Comité syndical et répartition des voix (article 7 des statuts) :

- Le Département de la Somme désigne 6 délégués qui disposent chacun de 6 voix
- Amiens Métropole désigne 6 délégués qui disposent chacun de 6 voix
- Les EPCI de moins de 30 000 habitants désignent 2 délégués qui disposent chacun d'une voix
- Les EPCI de 30 000 à 50 000 habitants désignent 3 délégués qui disposent chacun d'une voix ;
- Les EPCI de plus de 50 000 habitants désignent 4 délégués.

Les statuts ne prévoient pas la désignation de suppléant.

Tenant compte de ces éléments, nous comptabilisons 104 voix pour la totalité des délégués.

1 - Constat du quorum : « le Comité syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses délégués en exercice, sont présents ou représentés » (cf. article 13 du règlement intérieur). Pour cette séance, le comité syndical est constitué de 18 élus présents et 30 délégués représentés, soit un total de 70 voix.

2 – Pouvoirs (aucun membre ne peut disposer de plus d'un pouvoir de vote) : ils sont listés dans les tableaux ci-dessous.

3 - Désignation du secrétaire de séance du jour : Monsieur PARSIS Laurent

Somme Numérique

	Présents	Pouvoirs	Voix
1	M. DELFOSSE	M. FOUCAULT	7
2	M. PENAUD	Mme ROY	12
3	M. PARSIS	Mme POUPART	2
4	M. LEFEBVRE		1

	Présents en téléconférence	Pouvoirs	Voix
1	M. VARLET	M. GEST	7
2	M. BEAUMONT	M. MAROTTE	2
3	M. BEAUFILS		1
4	M. DEFRANCE	M. MAILLE	2
5	M. MASSET	M. GORRIEZ	2
6	M. GILLET	M. FOURNIER	2
7	Mme LEMAIRE		1
8	Mme MAILLE-BARBARE	M. JACQUES	7
9	Mme DELETRE	M. DEMARCY	7
10	M. THUEUX	M. DEBEUGNY	2
11	M. WALIGORA		1
12	Mme LHOMME	M. DE MONCLIN	7
13	M. FAUVET		6
14	M. PAYEN		1

	Excusés	18	Mme POUPART
1	Mme PINON	19	M. TRABOUILLET
2	Mme ROY	20	Mme DE WAZIERS
3	M. FOUCAULT	21	M. DE MONCLIN
4	M. DECLE	22	M. LEBRUN
5	M. GEST	23	M. BLOCKLET
6	M. DE JENLIS	24	M. DURIEUX
7	M. BIHET	25	M. DEMARCY
8	Mme HEROUART	26	M. DEBEUGNY
9	M. MAROTTE	27	M. JACQUES
10	M. FRION	28	M. SAINTYVES
11	M. JACOB	29	M. HAZARD
12	M. GORRIEZ		
13	M. FOURNIER		
14	M. LECOMTE		
15	M. VASSENT		
16	M. MAILLE		
17	M. HECQUET		

Comité syndical du 13 octobre 2025

Le mot du Président

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Je vous remercie pour votre présence à ce Comité syndical.
Nous allons ouvrir nos travaux par un premier sujet important : la révision de nos statuts.

Le contexte de cette révision est double.

Tout d'abord, il s'agit de répondre à un retour de la préfecture de la Somme, qui nous a demandé d'explicitier dans nos statuts les conditions de calcul du quorum, notamment en ce qui concerne la prise en compte des personnes représentées par un pouvoir.

Dans ce contexte, nous avons bénéficié de l'accompagnement d'une avocate, qui nous a conseillé de renforcer la rédaction de nos statuts en nous appuyant davantage sur les textes légaux en vigueur.

Comme vous le constaterez, l'idée n'est pas de bouleverser nos règles de fonctionnement ni de modifier la gouvernance du syndicat mixte.

Il s'agit avant tout de préciser des règles juridiques, de clarifier certaines notions et dispositions, afin de consolider des pratiques qui sont déjà les nôtres.

L'ordre du jour de notre séance est dense en nombre de délibérations.

Toutefois, on peut aisément le résumer en deux grandes orientations.

Premièrement, il s'agit de requalifier les intitulés de postes des agents de Somme Numérique, afin de les rendre cohérents avec les missions effectivement exercées par chacun.

C'est une démarche de clarté, tant en interne que vis-à-vis de nos partenaires.

Deuxièmement, nous devons identifier certains postes comme « sensibles » au sens de la norme ISO 27001.

Cette qualification est essentielle : elle contribue à renforcer notre sécurité de l'information, à garantir la protection de nos données et à nous conformer aux meilleures pratiques en matière de gestion des risques numériques.

Voilà donc le cadre des discussions que nous allons avoir aujourd'hui : un travail de consolidation juridique, une clarification des missions de nos équipes, et une mise en conformité renforcée avec les standards de sécurité.

Délibérations

1. Révision des statuts

Suite à une remarque formulée par la Préfecture concernant les règles de comptabilisation du quorum, Somme Numérique a saisi cette opportunité pour engager une démarche approfondie de relecture et de révision de ses statuts afin d'apporter les clarifications nécessaires et garantir leur conformité aux exigences légales. Cette initiative vise à renforcer la transparence et la sécurité juridique des procédures internes de l'organisme. Dans ce cadre, Somme Numérique a mobilisé son service juridique, qui s'est entouré de l'expertise d'une avocate spécialisée, afin de mener une révision complète des dispositions statutaires.

Ce travail ne s'est pas limité à la seule question du quorum, mais a permis de revoir en profondeur l'ensemble des règles régissant le fonctionnement de l'organisation, notamment en ce qui concerne la gouvernance, les modalités de prise de décision et les mécanismes de contrôle interne. L'objectif de cette refonte est double : d'une part, préciser avec rigueur les règles applicables afin d'éviter toute ambiguïté pouvant prêter à interprétation, et d'autre part, moderniser les statuts pour les adapter aux évolutions réglementaires et aux bonnes pratiques institutionnelles.

Après une brève présentation de la démarche lors de la séance du 23 juin 2025, le projet de révision des statuts a été transmis aux membres via leur direction ou service juridique. Nous avons recueilli quelques observations qui ont été intégrées afin d'améliorer la lisibilité des dispositions.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident d'approuver les modifications apportées aux statuts du syndicat mixte.

Le présent texte sera notifié aux membres du syndicat mixte, afin de leur permettre de formuler un avis dans un délai de 3 mois.

Adoptée à l'unanimité

2. Mise en gratuité pour l'année 2026 des services relevant du périmètre de l'expérimentation « Territoire Connecté et Durable (TCD) »

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation territoriale, Somme Numérique s'est engagé dans le déploiement d'une expérimentation intitulée « Territoire Connecté et Durable (TCD) » sur un périmètre géographique défini. Cette expérimentation associe plusieurs acteurs du territoire. Afin de favoriser l'adhésion, l'implication et le retour d'expérience des usagers-membres de cette expérimentation, il est proposé d'instaurer la gratuité pour l'année 2026 de la connectivité et la visualisation des données, sur le périmètre de l'expérimentation (capteurs installés en 2025). Cette gratuité constitue un levier d'engagement et un principe d'équité entre les différents participants, tout en permettant de garantir la neutralité des retours d'usage.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident que les communes et établissements publics parties prenantes de l'expérimentation bénéficient de la gratuité du service de connectivité et de visualisation des données pour l'année 2026, sur le périmètre géographique et fonctionnel de l'expérimentation « Territoire Connecté et Durable (TCD) ». Cela correspond aux capteurs installés en 2025.

Adoptée à l'unanimité

3. Mise à jour de la grille des services 2025

Le comité syndical a validé par délibération du 6 janvier 2025, la grille tarifaire des services numériques fournis par le syndicat mixte. Afin de tenir compte des nouvelles orientations de prix et des coûts associés au service, le Président propose de mettre à jour la grille des services.

Il s'agit principalement d'ajouter des tarifs non-membres à l'offre de services Territoires connectés. Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident d'approuver la révision de la grille tarifaire des services numériques d syndicat mixte Somme Numérique.

Adoptée à l'unanimité

- **Ressources humaines - dénomination des fonctions**

Sans changer le nombre d'emplois permanents, il s'agit ici de proposer des ajustements dans l'intitulé des fonctions en accord avec l'organisation interne et l'organigramme.

Numérotation de la délibération	Intitulé actuel du poste	Proposition de modification	Approbation
4	Agent d'assistance technique sur les services d'administration électronique	Assistant des services numériques	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
5	Agent d'assistance technique sur les services d'administration électronique	Assistant des services numériques	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
6	Ambassadeur des services numériques	Ambassadeur	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
7	Chargé de communication	Chargé de communication et des relations publiques	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
8	Comptable	Assistant Comptable	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
9	Responsable de Gestion comptable	Chef du pôle finances	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
10	Responsable Systèmes	Responsable d'exploitation systèmes et réseaux	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
11	Technicien	Technicien réseaux	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
12	Ingénieur réseaux chargé du déploiement FTTH	Chargé d'affaires infrastructures numériques	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
13	Chef du projet Réseau et de infrastructures de télécommunications	Chef du pôle Infrastructures numériques	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
14	Chef de projet TIC, éducation et lutte contre l'exclusion numérique	Chef du pôle numérique éducatif et inclusion	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
15	Conseiller numérique	Médiateur numérique	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
16	Conseiller numérique	Médiateur numérique	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
17	Assistant Administratif du réseau	Assistant Administratif	<i>Adoptée à l'unanimité</i>

Somme Numérique

18	Assistant administratif et financière	Chef du pôle Ressources humaines et moyens internes	Adoptée à l'unanimité
19	Technicien FTTH	Chargé d'affaires infrastructures numériques	Adoptée à l'unanimité
20	Ingénieur chargée de la gestion du système d'informations géographiques	Chef du pôle usages du réseau et des données	Adoptée à l'unanimité
21	Chargé de déploiement des infrastructures	Chargé d'affaires infrastructures numériques	Adoptée à l'unanimité

22. Tableau des emplois permanents

Le Président propose au Comité syndical d'acter la nouvelle composition du tableau des emplois permanents tenant compte des dernières modifications des emplois prises par délibération du Comité syndical courant 2025. En effet, il appartient à l'organe délibérant de l'établissement, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet, nécessaires au fonctionnement des services et de fixer la durée hebdomadaire de service afférente à ces emplois en fraction de temps complet exprimée en heures.

Le syndicat mixte dispose de 33 emplois permanents, dont 32 sont pourvus à ce jour.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident d'approuver le tableau des emplois permanents de l'établissement comme suit :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Filière administrative		
Attachés territoriaux	Attaché principal	2 – 35h
	Attaché	4 – 35h
Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	1 – 35h
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1 ^e classe	6 – 35h

Somme Numérique

	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 – 35h
	Adjoint administratif	2 – 35h
Filière technique		
Ingénieurs territoriaux	Ingénieurs	5 – 35h
Techniciens territoriaux	Technicien principal 1 ^{ère} classe	6 – 35h
	Technicien territorial	2 – 35h
Filière animation		
Animateurs territoriaux	Animateur	1 – 35h
	Adjoint d'animation	2
Filière culturelle		
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation	1 – 35h

Adoptée à l'unanimité

• Ressources humaines – qualification des postes sensibles

Dans le contexte de renforcement de la cybersécurité au sein des entités publiques, et dans le cadre de l'engagement de l'établissement à mettre en œuvre un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) conforme à la norme ISO/CEI 27001, il apparaît nécessaire d'identifier, de manière formelle, les postes dits « sensibles », en raison de leur exposition à des informations critiques ou de leur rôle clé dans le fonctionnement sécurisé des systèmes d'information. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la directive (UE) 2022/2555 (dite « NIS 2 ») impose aux entités considérées comme « essentielles » ou « importantes » au sens de cette directive, de renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de sécurité, notamment en matière de gestion des ressources humaines et des accès.

Dans ce cadre, la qualification de certains postes en tant que « sensibles » permet :

- De renforcer les obligations de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité des informations traitées ;
- D'encadrer les habilitations et les contrôles d'accès aux systèmes critiques ;

- De mettre en œuvre des mesures de contrôle renforcées (vérifications d'antécédents, formations spécifiques, suivi accru) ;
- D'assurer la traçabilité et la responsabilisation des personnels affectés à ces fonctions.

Les agents affectés aux fonctions suivantes sont, par la nature de leurs missions, exposés à un niveau élevé de risques pour la sécurité des systèmes d'information. À ce titre, il est proposé de les qualifier comme « poste sensible » au sens de la politique interne de sécurité et de conformité

Numérotation de la délibération	Classification du poste en « sensible »	Approbation
23	Directeur	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
24	Directeur adjoint	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
25	Juriste territorial	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
26	Archiviste Numérique	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
27	Chef du pôle administration électronique	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
28	Chef du Pôle Finances	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
29	Responsable d'exploitation systèmes et réseaux	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
30	Chef du pôle Informatique et connectivité	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
31	Technicien informatique	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
32	Technicien réseaux	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
33	Chef du pôle Infrastructures	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
34	Chef Pôle Numérique éducatif	
35	Assistant RH	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
36	Chef du pôle Ressources humaines et moyens internes	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
37	Chef du pôle Usages du réseau et des données	<i>Adoptée à l'unanimité</i>

Information du Président

Délibérations du Bureau en date du 29/09/2025

- Attribution du marché « Attribution du marché « Coffre-fort Agents » - adoptée à l'unanimité
- Avenant n°1 au marché « Infogérance du centre de services numériques » - adoptée à l'unanimité
- Avenant n°1 à l'accord-cadre « Conception, déploiement, exploitation et maintenance d'une infrastructure de réseau bas débit et de cas d'usages d'objets connectés » – Modification du Bordereau des prix unitaires- adoptée à l'unanimité
- Avenant n°1 à l'accord-cadre « Fourniture, maintenance et prestations associées d'une solution de téléphonie et communication unifiée de type Centrex IP » – prolongation de la durée de marché et précision des modalités de réversibilité - adoptée à l'unanimité
- Prise en charge des frais de médiation liés au contentieux opposant le groupement de commandes Télécom à la société ORANGE- adoptée à l'unanimité

- Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque prévoyance dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG - adoptée à l'unanimité

Mise en place du Compte Financier Unique au titre de l'exercice 2025

Mme DELETRÉ indique qu'il serait opportun d'organiser, à l'issue des élections municipales et communautaires, des rencontres avec les élus afin de leur présenter les accompagnements et solutions proposés par Somme Numérique, notamment en matière de gestion et de valorisation des données issues des objets connectés. Elle souligne que ces échanges permettraient de mieux identifier les besoins des collectivités et d'assurer une meilleure appropriation des outils numériques mis à leur disposition et une meilleure compréhension des missions de Somme Numérique.

Le Président confirme la pertinence de cette proposition et précise qu'il sera effectivement organisé des permanences et des rencontres avec les élus, en particulier les nouveaux, afin de leur présenter les services de Somme Numérique et de faire un point sur l'état d'avancement du déploiement du réseau fibre sur leurs territoires.

Liste des délibérations examinées par le Comité syndical

- Révision des statuts du syndicat mixte- **Adoptée à l'unanimité**
- Mise en gratuité pour l'année 2026 des services relevant du périmètre de l'expérimentation « Territoire Connecté et Durable (TCD) » pour les membres participants de l'expérimentation concernant la connectivité et la visualisation des données- **Adoptée à l'unanimité**
- Mise à jour de la grille des services 2025- **Adoptée à l'unanimité**
- Modifications des intitulés de postes : - **Adoptées à l'unanimité**

Numérotation de la délibération	Intitulé actuel du poste	Proposition de modification	
4	Agent d'assistance technique sur les services d'administration électronique	Assistant des services numériques	Adoptées à l'unanimité
5	Agent d'assistance technique sur les services d'administration électronique	Assistant des services numériques	Adoptées à l'unanimité
6	Ambassadeur des services numériques	Ambassadeur	Adoptées à l'unanimité
7	Chargé de communication	Chargé de communication et des relations publiques	Adoptées à l'unanimité
8	Comptable	Assistant Comptable	Adoptées à l'unanimité
9	Responsable de Gestion comptable	Chef du pôle finances	Adoptées à l'unanimité
10	Responsable Systèmes	Responsable d'exploitation systèmes et réseaux	Adoptées à l'unanimité
11	Technicien	Technicien réseaux	Adoptées à l'unanimité
12	Ingénieur réseaux chargé du déploiement FTTH	Chargé d'affaires infrastructures numériques	Adoptées à l'unanimité

Somme Numérique

13	Chef du projet Réseau et infrastructures de télécommunications	Chef du pôle Infrastructures numériques	Adoptées à l'unanimité
14	Chef de projet TIC, éducation et lutte contre l'exclusion numérique	Chef du pôle numérique éducatif et inclusion	Adoptées à l'unanimité
15	Conseiller numérique	Médiateur numérique	Adoptées à l'unanimité
16	Conseiller numérique	Médiateur numérique	Adoptées à l'unanimité
17	Assistant Administratif du réseau	Assistant Administratif	Adoptées à l'unanimité
18	Assistant administratif et financière	Chef du pôle Ressources humaines et moyens internes	Adoptées à l'unanimité
19	Technicien FTTH	Chargé d'affaires infrastructures numériques	Adoptées à l'unanimité
20	Ingénieur chargée de la gestion du système d'informations géographiques	Chef du pôle usages du réseau et des données	Adoptées à l'unanimité
21	Chargé de déploiement des infrastructures	Chargé d'affaires infrastructures numériques	Adoptées à l'unanimité

- Tableau des emplois permanents
- Qualification des postes en tant que « poste sensible » dans le cadre de la démarche de certification ISO27001

23 – Directeur - **Adoptée à l'unanimité**

24 - Directeur-adjoint - **Adoptée à l'unanimité**

25 - Juriste territorial - **Adoptée à l'unanimité**

26 - Archiviste numérique - **Adoptée à l'unanimité**

27 - Chef du pôle Administration électronique- **Adoptée à l'unanimité**

28 - Chef du pôle Finances- **Adoptée à l'unanimité**

29 - Responsable d'exploitation systèmes et réseaux- **Adoptée à l'unanimité**

30 - Chef du pôle Informatique et connectivité- **Adoptée à l'unanimité**

31 - Technicien informatique- **Adoptée à l'unanimité**

32 - Technicien réseaux- **Adoptée à l'unanimité**

33 - Chef du pôle Infrastructures- **Adoptée à l'unanimité**

34 - Chef du pôle Numérique éducatif et inclusion- **Adoptée à l'unanimité**

35 - Assistant RH- **Adoptée à l'unanimité**

36 - Chef du pôle Ressources humaines et moyens internes- **Adoptée à l'unanimité**

37 - Chef du pôle Usages du réseau et des données- **Adoptée à l'unanimité**

Les sujets de l'ordre de du jour étant épuisés, la séance est levée à 18h30.